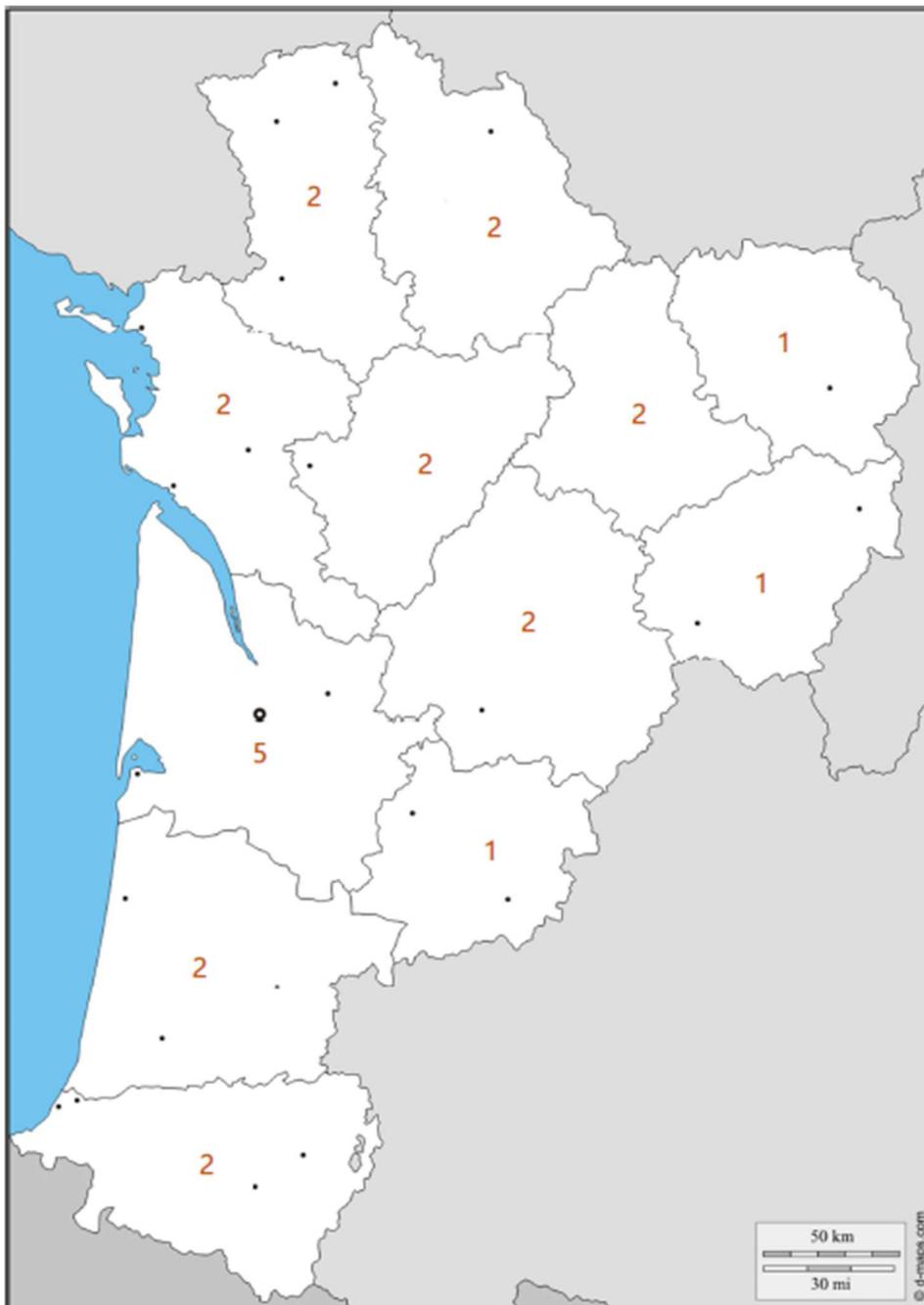


PROPOSITION 1 :

Maintien du statut quo adopté en Janvier 2017 et la répartition des 24 équipes par tranche de licenciés globaux par territoire.

Rappel de la règle de répartition :

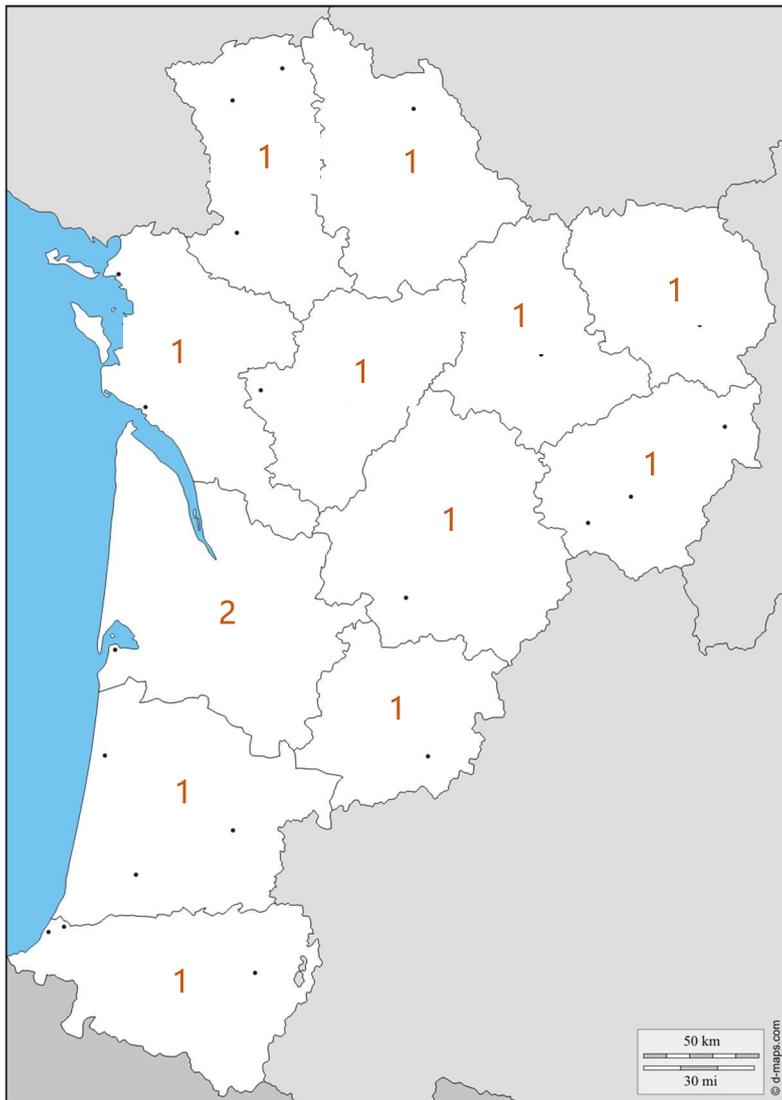
- 1 montée pour les Districts inférieurs à 10 000 licenciés
- 2 montées pour les Districts inférieurs à 20 000 licenciés
- 5 montées pour le District supérieur à 40 000 licenciés



PROPOSITION 2 :

Ne plus tenir compte du critère global du nombre de licenciés et figer une solution purement sportive incluant des matchs de barrages entre les équipes classées 2nde de chaque District et les meilleurs relégués de R3.

L'objectif étant ainsi de permettre à chaque territoire de pouvoir gagner une seconde accession sur le terrain et non par une règle mathématique fluctuant de saison en saison.



13 montées des champions de chaque poule de D1 (voir carte)

Désignation par chaque District du 2nd de chaque poule de D1 – 13 équipes.

Désignation par la LFNA des 9 meilleurs relégués de R3 sur les 41 ou 44 descentes prévues.

Désignation totale de 22 équipes qui s'affronteront sur un match de barrage aller-retour via un tirage au sort intégral.

22 rencontres – 11 vainqueurs qui évolueront la saison suivante en R3.

Un tirage par chapeau avec les clubs R3 d'un côté et les 2nd des Districts de l'autre.

Particularité avec les 2 seconds de Gironde qui ne pourront se rencontrer.